ARTICLE TECHNIQUE

VEAUX SOUS VACHES NOURRICES : VERS UN NOUVEAU MODE D'ÉLEVAGE

L'élevage des veaux femelles est primordial sur une ferme laitière, tant la réussite de croissance sur les six premiers mois de vie est importante pour la future carrière laitière de l'animal. Souvent séparés tôt des mères (parfois dès le premier jour), l'éleveur.euse prend la relève dans l'élevage des jeunes animaux, entrainant manutention de lait, paillage, soins aux jeunes… Cette activité, en pics de vêlages, peut s'avérer chronophage voire fatigante ; la santé des veaux étant également un point central à surveiller.
Certaines techniques, encore à la marge, se développent pour repenser l'élevage des veaux. Parmi elles la technique d'élevage de veaux sous vaches nourrices.

Comportement et physiologie des bovins : la base de la pratique

La connaissance du comportement naturel et de la physiologie des bovins autour du vêlage est une base importante pour comprendre et bien appréhender l'élevage sous nourrices. En voici quelques éléments :

- **A la naissance,** la vache lèche intensivement son veau et consomme également le placenta. Au bout de 45-95 minutes, le veau commence à téter sa mère (au bout de 3h, les veaux en bonne santé tiennent debout et continuent de téter). C'est durant cette phase que la mère identifie son veau et que le lien d'attachement mère-veau s'établit (et c'est durant cette phase que l'adoption d'un veau étranger est optimale).
- **Quelques heures / plusieurs jours après la mise bas,** la mère continue de lécher son veau, ce qui renforce leur relation. Au bout de 3 jours, la mère et le veau se reconnaissent par la voix (vache et veau) et l'odeur (seulement la vache). Cependant, l'apparence ne permet pas une reconnaissance systématique.
- **D'une manière générale,** les vaches ne lèchent et n'allaitent que les veaux avec lesquels elles ont créer un lien (contrôle olfactif). Certains veaux étrangers arrivent à contourner ce contrôle en tétant la vache par derrière pendant que le veau de la vache tète. Globalement, toutes les vaches ne sont promptes à accepter des veaux étrangers.
- **Pour ramener quelques éléments de base de la physiologie du veau :** le veau nait avec un fort réflexe de succion, qui se transforme à terme en réflexe de mastication. Ce réflexe est un besoin que le veau ne perd pas et qu'il a constamment besoin d'assouvir (la buvée au seau ne permet pas cela). De même, l'arrivée du lait chaud dans la gueule du veau (systématique en tétant) déclenche un réflexe (fermeture de la gouttière oesophagienne) permettant de « court-circuiter » le rumen et d'aller directement dans la caillette (le veau à une physiologie digestive de type monogastrique à cette étape). Enfin, les veaux qui tètent leur mère reçoivent plus d'immunoglobulines qu'un jeune veau élevé directement au seau avec du colostrum (décomposition rapide des immunoglobulines).

Ces éléments viennent poser des bases importantes de l'élevage de veaux sous nourrices : d'une part l'intérêt physiologique de laisser un veau téter sa mère (comme cela se ferait dans la nature, ou du moins sur un élevage type allaitant) mais aussi les phases comportementales pour l'établissement d'un lien entre la vache et son/

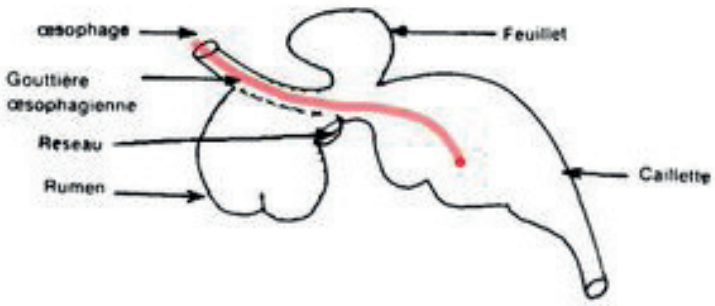

Système digestif du veau et gouttière oesophagienne (source techniquesdelevage.fr)

ses veaux, primordial dans ce qu'on appelle la phase d'adoption en élevage de veaux sous nourrices (cf ci-dessous).

Les veaux sous nourrices en pratique

Principe fondamental

Le principe fondamental de l'élevage de veaux sous nourrices consiste en l'adoption de plusieurs veaux par une vache du troupeau qui les élèvera jusqu'au sevrage. Cette technique étant peu répandue, peu d'études ont été réalisée. L'ensemble des éléments présentés se basent principalement sur des retours d'éleveurs.

Les composantes et étapes de la pratique

Période de vêlage : l'élevage de veaux sous nourrices est possible sur des élevages en vêlages étalés ou en vêlages groupés. Etant donné l'importance d'avoir des lots homogènes de veaux sous une même nourrice, les vêlages groupés offrent une plus grande souplesse et simplicité de mise en place.

Choix des nourrices : le choix des nourrices est propre à chaque éleveur, toutefois plusieurs critères reviennent régulièrement dans les choix :

- Vache fraîche vêlée multipare avec un bon instinct maternel
- Vaches considérées comme « à problème » : cellules, boiteries, difficulté de traite (vache qui tape, lente à traire), faibles taux…
- Futures réformes

La phase d'adoption : l'adoption peut se réaliser dès le plus jeune âge des veaux, tout comme à un âge plus avancé (certains éleveurs laissent les veaux 15 jours avec leur mère avant de les faire adopter par exemple, ou les élèvent une semaine en case individuelle …). L'adoption se fait souvent en bâtiment dans un espace restreint, la vache étant avec les veaux à adopter (entre 2 et 4 en fonction de la capacité de la vache (production laitière) à allaiter). La vache peut être mise aux cornadis pour faciliter la buvée des veaux, voire avec une entrave. Si la vache est trop réticente, il est nécessaire de la changer (au bout de deux jours maximum). L'important est d'éviter de traumatiser les veaux par de potentiels coups de pattes reçus. L'adoption est souvent réussie (totale) au bout d'une semaine, mais une attention de 15 jours est conseillée. La mise à la diète du veau le repas précédent l'adoption (avec accès à l'eau) peut être un élément favorisant la première tétée avec la nourrice. Un critère de réussite d'adoption : **les veaux tètent têtes bèches et la vache les lèche régulièrement.**

La phase d'élevage : l'élevage de veaux sous vaches nourrices peut se faire sur toute l'année. Toutefois, les adoptions en fin d'hiver / début de printemps sont facilitantes : en effet, après la phase d'adoption, les nourrices peuvent sortir en pâturage accompagnées de leurs veaux. Les nourrices, au pâturage, sont souvent menées en un seul lot (comme un lot d'allaitantes) : il est probable que les veaux changent de nourrices dans le pré ; il faut donc être vigilent à ce que toutes les nourrices soient bien tétées. En bâtiment, les nourrices peuvent être ensemble dans une case / une stabulation avec leurs veaux. Comme les veaux consomment une quantité importante de lait, les nourrices peuvent être alimentées de la même manière que les laitières. La présence humaine (observation, passage dans le troupeau) est importante pour limiter l'ensauvagement des veaux.

Le sevrage : le sevrage peut être réalisé entre 4 et 9 mois en fonction des objectifs des éleveur.euse.s et des critères qu'ils.elles se fixent (santé des veaux, acquisition d'immunité parasitaire, apprentissage des règles sociales). Il convient également de prendre en compte les aspects pratiques (période de l'année : bâtiment, pâturage…). Le sevrage peut se faire de manière progressive : par exemple, certain.e.s éleveur.euse.s vont progressivement retirer des nourrices du troupeau en question. Les nourrices restantes se retrouvent avec plus de veau (3 à 5 par exemple), limitant la buvée de lait et incitant à une plus forte consommation de fourrage ou de pâture. Le sevrage peut également se faire en cases séparées en bâtiment : les nourrices sont dans une case non loin des veaux sevrés pour limiter le « choc de séparation ». Si le sevrage a lieu au pâturage, les veaux peuvent être rentrés en bâtiment (/ ! \ cahier des charges sur la sortie des veaux) pendant que les nourrices restent au pâturage pour éviter que ces derniers ne cherchent à les rejoindre. Le fait d'avoir les veaux en bâtiment permet aussi aux jeunes animaux d'avoir un contact humain.

Devenir des nourrices :

4 voies sont identifiées suite au sevrage des veaux :

- Les nourrices encore en lait retournent en salle de traite
- Les nourrices sont taries pour une nouvelle lactation
- Les nourrices réadoptent un nouveau lot de veaux (exemple d'une vache restée nourrice pendant 2 ans (4 lots de veaux élevés))
- Les nourrices sont réformées

Au final :

L'intérêt de la pratique	Les points de vigilence
Simplification du travail ; travail plus plaisant (observation des animaux) ; réduction de la charge de travail ?	S'assurer que les nourrices produisent assez de lait pour les veaux (sinon retirer un veau)
Réduction des problèmes sanitaires des veaux[1] : parasitisme, diarrhées… et donc réduction des charges vétérinaires liées aux veaux	A l'inverse, une consommation trop importante de lait rend difficile le sevrage : rajouter un veau ou retirer une vache du troupeau de nourrices
Favorise la croissance des veaux (vêlage deux an possible)	Gestion d'un nouveau lot d'animaux
Réduction des concentrés donnés aux veaux en valorisant le lait de la ferme	Accepter, au pâturage, que le veau passe sous le fil (il reviendra téter)
Valorisation de vaches à cellules (voire guérison de ces vaches)	Aller voir régulièrement les animaux pour éviter un ensauvagement des jeunes ; les animaux redeviennent dociles en vieillissant
Bien-être animal (relation adulte-jeune ; comportement naturel…)	
Valorisation de pâtures non-accessibles aux VL ; apprentissage précoce du pâturage, des fils…	
Les nourrices ne perdent pas de poids sur la période d'allaitement (étude Oniris)	
Impact économique global sur les fermes ? Dépend de la logique « système » de la ferme, des choix, des objectifs…	

[1] Selon une étude Oniris, les infestations parasitaires des jeunes au pâturage est plus faible avec les nourrices (strongles intestinaux) notamment grâce à « l'effet dilution » de l'immunité acquise des nourrices. De même, le niveau d'infestation par la cryptosporidiose est réduit.